

Enseignement Pratique de la Langue Française

No. I.

COURS ÉLÉMENTAIRE

ART. I. — GRAMMAIRE.

I PARTIE: Phonétique ou étude des sons et des articulations.

B. — Orthographe et prononciation

IV. — CONSONNES RÉPÉTÉES.

1. **Principe général**: la répétition de la consonne sert à indiquer qu'un **e** muet = **e** ouvert: *jeter, il jette; appeler, j'appelle; venir, qu'il vienne.*

L'usage seul apprend les mots où la consonne répétée se prononce — ou ne doit pas l'être: *il-lustre, im-moler, in-né*: — *innocent, sommet, affaire, arriver, assurer, attendre.*

N. B. — Tout récemment une convention, en France, a été chargée de changer l'orthographe de ces derniers mots; mais l'Académie s'y refuse, à quelques exceptions près.

2. **B** se prononce simple: *abbé sabbat* (excepté *gibbeux*: qui a des bosses sur la tête: *gibbosité*).

3. **C** se prononce simple, devant **a, o, u**: *accablé, occupé* — sauf dans *peccable* et ses composés ou dérivés.

Devant **e, i**, il se prononce **ks**: *accès accident.*

4. **D** se prononce simple: *addition* — sauf dans *adducteur, reddition.*

5. **F** est toujours simple, au moins dans le langage courant; dans la langue du discours, pour mieux articuler et se faire entendre, il arrive que l'**f** devient double pour le son.

6. **G** se prononce simple: *aggraver*; mais devant **e**, le second prend le son de **j**: *sug-gérer, suggestion.*